

La prévention de la maltraitance



et les attendus du référentiel HAS :
évaluer les risques, écrire un plan de prévention

Objectifs pédagogiques

- Identifier les enjeux liés à la prévention de la maltraitance pour les acteurs du médico-social
- Connaître les attendus de la HAS, Haute Autorité de Santé, au travers des éléments de l'évaluation de la qualité, des RBPP
- Se doter d'outils pour évaluer les risques
- Poser les premiers jalons d'un plan de prévention

Compétences visées

Acquérir des repères conceptuels

Savoir utiliser des outils, pour mener à bien la démarche de prévention du risque de maltraitance

Identifier des compétences relationnelles, savoirs être attendus



Déroulement pédagogique

Module 1. Eléments de contexte, enjeux

- Introduction à la question : éléments historiques, actualité
- Cadre réglementaire : ce que la Loi prescrit au sujet de la prévention de la maltraitance
- Les critères de l'évaluation de la qualité HAS concernés.

Module 2. Repères méthodologiques

- Les recommandations de bonnes pratiques de l'Anesm/HAS : Focus sur les dernières parutions
- Croiser nos regards, nos pratiques pour identifier les situations les signaux faibles, précurseurs des situations à risque de maltraitance

Module 3. Des outils simples et adaptés à notre service

- Identifier le risque : Co construire une cartographie des risques, simple et pragmatique, adaptée à notre établissement

Module 4. Poser les premiers jalons d'un plan de prévention du risque de maltraitance

- Sur la base des risques identifiés, proposer des actions préventives
- Organiser le relai auprès des équipes pour diffuser une culture de la vigilance.

Méthodes & supports pédagogiques

Méthode

La formation est dispensée en référence directe aux recommandations de bonnes pratiques de l'Anesm/HAS sur le sujet, le référentiel d'évaluation de la HAS.

Outils et supports pédagogiques

Analyse des pratiques professionnelles

Quizz d'auto-évaluation formative.

Portofolio des supports pédagogiques en ligne, accessible via un lien ou QR code fourni avec le métaplan de la formation.

Indicateurs & modalités d'évaluation

- En amont de la formation : Sur la base du volontariat, expression écrite des attentes personnelles des participants
- Durant la formation et en fin de formation : Autoévaluation formative des connaissances sur le sujet.
- En fin de parcours de formation : Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants.

Public concerné & prérequis

Professionnels de l'établissement, équipe pluridisciplinaire.

Il n'y a pas de prérequis pour suivre la formation.

Accessibilité aux apprenants en situation de handicap



- Accessibilité de la formation : Les formations sont organisées au sein de l'établissement qui signale à l'organisme de formation les besoins d'adaptation à tout type de handicap présent.
En cas de besoins spécifiques, un entretien préalable est mené, soit avec l'employeur, soit avec la personne formée, afin de préciser le besoin de compensation, pour ensuite adapter la formation en conséquence.
- Référent handicap à contacter : Muriel Manent

Modalités pratiques

- Présentiel
- Durée : Un jour par mois, décomposé en deux demis journées (9h -12h et 13h -16h) – L'organisation tiendra compte des impératifs de service, en lien direct avec la direction.
- Prévoir une salle de réunion, un écran, tableau ou mur pour projeter et une connexion à internet
- Communication du programme de formation en amont de la formation, puis ajustement du méta-plan à l'issue de l'analyse des besoins.

Délais d'accès & tarifs

Un programme de formation personnalisé, ainsi qu'un devis de formation sont proposés, à l'issue de l'analyse des besoins.

Les dates de mise en œuvre de la formation sont définies ensemble et notées sur la convention de formation ou contrat de prestation qui est soumis pour accord.

Les délais de réalisation de la formation s'adaptent aux éventuelles formalités de prise en charge financières à réaliser par le commanditaire. Le délai habituel est d'un mois minimum, de l'acceptation du devis de formation à la première session.

La présente formation est dispensée dans le cadre du plan de développement des compétences de l'entreprise, réalisée sur le temps de travail.

Frais pédagogiques : 800€ nets / jour

Votre contact

Eponym Conseil, organisme de formation déclaré sous le n° 76341006334 auprès de la Préfecture de la région Occitanie

Processus de formation certifiés QUALIOPI - Certificat n°40381 1-2 – pour les actions de formation.



605 chemin du stade
30360 VEZENOBRES
Siret : 45199240800018
NAF : 7022Z
m.manent@eponym-conseil.fr 0621821344

Responsable pédagogique

Muriel MANENT

Psychologue du travail et des organisations (DESS Psychologie sociale et du travail).

Master II Droit et gestion des établissements de santé – Parcours gérontologie
Évaluatrice de la qualité des ESSMS (HAS) pour AFNOR Certification.

Sauveteur secouriste en santé mentale – PSSM France

Référent Bienveillance – Afnor Compétences